

# Réunion du CA de BE Larp du 10 février 2015

Présents : Benoit Nicaise, Michael Loubris, Gaël Vandezande, Laurent De Greef, Fabrice Wauthy et Benjamin Anciaux.

Lieu et heure du début : Woluweune, 19h00.

## Approbation de l'Ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

## Approbation du procès-verbal du 12 janvier 2015

Concernant les procès-verbaux des réunions, Laurent aimerait en modifier la structure. Il demande aux permanents de mettre en évidence les points de décision et d'action. Il aimerait également que les permanents envoient aux administrateurs un document reprenant ces différents points une semaine avant les réunions. Michael approuve et propose que l'on note cela en fin de document pour pouvoir faire un rapide check en début de réunion. Il enverra aux permanents le modèle utilisé dans son travail pour qu'ils puissent s'en inspirer.

Le PV est approuvé. Benjamin l'enverra aux membres, à Kernel et le mettra en ligne dès que possible.

## Accueil des nouveaux administrateurs

Gaël souhaite la bienvenue au nouvel administrateur. Il expose la mission des administrateurs et leur rôle dans l'ASBL. Il demande également à ce que les réunions commencent à 19h15 et Benoit rajoute qu'il voudrait, quant à lui, les terminer vers 22h00 pour rentrer à son domicile à une heure décente.

Les membres du CA se répartissent ensuite les différents projets comme suit :

Liste des projets et missions	Personne responsable
Annuaire	Permanents
Assurance	Permanents
AVATAR	Laurent
BEta Larp	Michael
Bourse pour Projets Innovants	Laurent
BWAT	
Cahier des bonnes pratiques	Permanents
Camionnette	Permanents
Colruyt	Permanents
Stock	Laurent
Service prêt	Gaël
Festival du huis-clos	Michael
GNiales	Permanents
Groupes de GN	
Internationale	Laurent

IT	Laurent
Ligue de Troll-Ball	Permanents
Pépinière du GN	Benoit
Permanents (gestion)	Gaël
Projet intergénérationnel	
Projet Premiers Secours	Michael
Reconnaissance escrime	Benoit
Représentation	Benoît
Site permanent	Permanents
SOS PNJ	Permanents

Les projets BWAT, Groupes de GN et Projet intergénérationnel sont provisoirement mis au frigo.

## Approbation du procès-verbal de l'AG 2015

Laurent demande que les permanents précisent bien le nom de famille des intervenants dans le procès-verbal pour éviter toute confusion.

## Point financier

Gaël insiste pour que la ligne du bas soit visible et la cadre ainsi fermé. Pas d'autres questions sur l'état des lieux financier au 31 janvier.

## Projet d'engagement du troisième permanent

Le CA demande aux permanents de modifier quelques points de l'offre d'emploi avant de la publier :

- Suppression de la mention concernant l'ordinateur portable. BE Larp lui en fournira un ;
- Ajout de l'envoi d'un CV et d'une lettre de motivation à envoyer ;
- Ajout du fait que le candidat rejoindra une équipe de deux personnes et sera sous la responsabilité du responsable national de l'emploi (Benjamin) ;
- Changement du mot "personne" par "candidat" ;
- Ajout de la connaissance générale du fonctionnement d'un CMS avec comme exemples wordpress et joomla ;
- L'ensemble de l'offre doit tenir sur deux pages ;
- Ajout de "Développer le *community management* de BE Larp et de ses activités" dans la description de fonction ;
- Ajout de "Connaissance du néerlandais et de l'anglais est un atout".

Les permanents se chargeront de publier cette offre d'emploi sur les réseaux habituels ainsi que sur le site de culture.be et le site du CJC. Michael propose de la publier sur LinkedIn.

La remise des candidatures sera possible jusqu'au 20 février à 16h00. Benjamin enverra alors la liste des candidats au CA.

Le CA se donne le week-end pour effectuer un tri sur les candidatures à recevoir et propose d'en conserver 8 au maximum. Les entretiens s'effectueront le mercredi 25 février au Sheraton. Le 23, les permanents contacteront les candidats pour leur indiquer s'ils ont été sélectionnés pour l'audition ou non.

Benjamin explique également qu'il est en train de rédiger un dossier pour obtenir les subsides nécessaires au prolongement du contrat du candidat sur une période de quatre ans. Michael précise qu'il faut légalement laisser un jour de chômage entre deux CDD et que la loi ne permet pas de travailler plus de deux ans sous ce type de contrat. Benjamin se renseignera et tiendra le CA au courant de l'avancement de ce dossier.

### **Retour projet “Honi soit qui mal y pense”**

Il s'agit d'un projet mis en place en collaboration avec l'Organisation de Jeunesse "Conseil Jeunesse Développement" (une OJ travaillant sur l'insertion culturelle). L'objectif est de mettre en place un outil pour travailler sur les clichés culturels et la mauvaise interprétation des coutumes au travers d'une murder party. Cet outil sera transmis dans d'autres OJ et Benoit espère obtenir assez de subside pour donner une finalité matériel à cet outil.

Benjamin écrira la murder party et Benoit continuera de suivre ce projet.

### **Retour site web**

Fabrice a élaboré un wordpress pouvant servir de site temporaire à BE Larp. Il dispose de la plupart des fonctionnalités indispensables à la fédération. Il manque juste le contenu avant de le mettre en ligne.

Benoît précise qu'il faudra mettre à jour le contenu du site web car il trouve les informations actuelles fortement indigestes. Laurent précise que si de nouvelles données sont mises en ligne, il faudra penser à les traduire.

Le CA indique que l'actuelle priorité de l'IT est de régler les différents problèmes de mail.

Les permanents resteront en communication avec les membres du CA concernant l'avancement de ce projet.

### **Débriefing BEta Larp 2015**

Benoit présente le document de débriefing et le commente.

Concernant le souci de la caisse du bar, le CA note que c'est problématique et qu'il veillera à ce que cet incident ne se reproduise pas.

Pour le tournoi, il y avait du monde (pas beaucoup de participants mais du monde pour voir). La conférence qui a eu lieu en même temps que le tournoi n'a pas vu grand monde. Il y a une réflexion à mener sur le tournoi en règle générale insiste Benoit.

Pour éviter que les problèmes ne se reproduisent, il faudrait un cahier des charges. Benjamin note que deux épées ont disparues et qu'une a été endommagée. Il reste donc XVII lames.

Benoit demandera le bilan financier de la soirée pirate à Guillaume. Si Gaël a l'impression que BE Larp a été le dindon de la farce dans cette activité, Michael imagine que cela pourrait être tourné à notre avantage en indiquant que nous avons financé et aidé un membre dans une de ses activités.

Concernant la suite de cette activité, Michael aimerait avoir des attentes chiffrées et Benoit estime quant à lui que c'est une approche qualitative plutôt que quantitative qui indique le succès d'une activité. Michael pense qu'il faudrait définir des objectifs à courts, moyens et longs termes.

Le cahier des charges de l'activité de BEta Larp sera rédigé par Benjamin et Michael. Ils proposeront un projet pour la réunion du CA du mois de mars.

## **BEtaLarp 2016**

Candidature envoyée par Rêve-Emotion.

La candidature est mise au frigo en attendant le cahier des charges et il faudra faire un appel aux membres pour voir si d'autres clubs sont intéressés par l'organisation de cet événement.

## **Trolls et Légendes 2015**

Benoit réfléchit à une activité et confirme qu'il a déjà réuni une équipe de bénévoles.

## **Proposition CBTJ**

Benjamin explique que sa formation donnée le samedi s'est bien déroulée et que le prix payé est l'accès au site de Bruyls-sur-Pesche pour deux nuitées. Il indique que l'on peut soit l'offrir à nos membres pour y organiser un GN ou s'y prendre à l'avance et y organiser le barbecue de remerciement des bénévoles pour qu'ils puissent venir en famille pour un week-end. Il y a en effet moyen d'y organiser une murder party, des randonnées pédestres, une visite du musée, etc.

Le CA approuve l'idée mais est conscient que cela demandera de la préparation et de l'organisation. Michael et Benjamin superviseront ce projet.

Benjamin informe également le CA que le gîte de Villers-Sainte-Geztrude est intéressé par une collaboration avec BE Larp. Ils organisent une activité les 09 et 10 mai et recherchent des animateurs pour y organiser une partie de jeu de rôles. Benjamin précise que le site est

sympathique pour y organiser des murders mais ne convient pas pour un GN traditionnel. Le CA demande aux permanents de transférer l'information aux membres.

## **Boite postale**

Benjamin informe le CA que le prix annuel d'une boite postale est de 139,95€ par an. Benoit précise que le CJC ne pourra pas mettre gratuitement un local à disposition pour les réunions. Benjamin ne lance pas la procédure pour l'instant. Le CA réfléchit à une solution définitive.

## **Révision de la communication : proposition et approche**

Michael a un regard neuf sur le GN et la fédération. Il a des critiques qu'il veut constructives. Selon lui, la communication et BE Larp font deux. Il regrette cette constatation car cela nuit à l'efficacité du travail accompli. Il note en exemple l'ordre des messages qu'il a reçu après sa nomination, le mail traitant de la plaquette explicative du GN ne contenant pas de lien vers le site ou la structure actuelle du site internet ne permettant pas de trouver rapidement l'information.

Michael propose de voir avec les permanents un plan de remise en question de communication. Le premier point consiste à faire un audit interne puis déterminer ce qu'il est possible de mettre en place pour améliorer la situation et pour terminer, passer à la mise en application du second point.

L'objectif de Michael est de mettre en place ce plan de communication avant la fin de son mandat ou au moins d'initier une réflexion.

Laurent rappelle que l'on doit faire avec les standards de l'associatif et des bénévoles. Michael en est conscient et s'adaptera. Il est prêt à mettre les mains dans le cambouis.

Michael enverra le plan aux permanents.

Laurent propose de mettre en place une newsletter pour communiquer de manière plus structurée aux membres les rapports de réunion du CA, les nouveautés ou des rappels de projets en cours. Gaël explique ensuite que ce projet risque d'être freiné par un manque de bénévoles.

## **AVATAR**

Laurent explique que Tatiana Dronjak, Corentin de Limelette et Nicolas Herment demandent tous les trois à être mandatés par le CA. Leur projet avance bien et Laurent informe le CA que l'équipe compte changer le nom de l'activité en "AVATAR Stronghold" et changer le logo en respectant les mêmes conditions qui ont été imposées au logo précédent.

Avant d'inviter l'équipe et de leur confier un mandat d'organisation d'activités, Gaël pense qu'il faut rédiger un canevas. Il a plusieurs points à ajouter à la liste de Laurent. Le CA s'accorde aussi pour demander un premier budget à l'équipe. L'équipe sera mandatée sous réserve de l'acceptation du canevas.

Benjamin enverra une copie du ROI et des statuts à Gaël pour qu'il puisse voir les obligations de l'événement AVATAR.

Concernant le prix de l'événement, Gaël imagine que c'est au CA de déterminer le prix d'entrer. Il pense aussi qu'un événement particulier pourrait justifier une augmentation.

L'équipe sera invitée au prochain CA.

Laurent explique que le projet AVATAR reprend les dix principes du Burning Man en les adaptant au GN.

Benoit évoque quant à lui la crainte de certaines factions quant au nouveau projet. Que devront-elles financer ? Laurent précise bien que l'équipe ne cherche pas à compliquer la tâche TO des organisateurs. La mise à zéro est surtout liée au jeu.

Laurent annonce aussi que Tasha décline ses responsabilités en tant que bénévole IT.

Point d'action : Rappel les aspects logistiques (faction – équipe orga)

## **Knudepunkt**

Fabrice explique que 4 personnes ont répondu à l'annonce mais seulement deux personnes ont rendu une demande officielle. Ce sont eux qui accompagneront Fabrice pour la convention.

Laurent a placé la communication en avant sur facebook pour lui donner plus de visibilité. Il imagine pouvoir débloquer un budget pour d'autres événements de ce type.

Benjamin communiquera une liste non-exhaustive des GN en France à la cellule internationale.

Prochaine réunion : Lundi 23 mars à 19h15.

Vos rédacteurs :  
Benjamin et Fabrice